

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MESSAGE DE NOUVELLE ANNÉE

Le 1^{er} janvier 1955, M. Paul Ruegger s'est adressé, en cinq langues, à l'opinion publique afin d'exprimer les vœux du Comité international. En effet, le message que nous publions ici a été adressé à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges dont certaines l'ont fait paraître non seulement dans leurs propres publications mais encore dans la presse de leur pays. En outre, il a été remis, par l'intermédiaire de Radio-Genève, à 42 instituts de radiodiffusion qui ont été priés de le retransmettre par la voie des ondes.

L'année écoulée a vu la Croix-Rouge intervenir en faveur d'innombrables déshérités. Son organisme fondateur, le Comité international à Genève, a dû encore s'efforcer d'agir dans l'intérêt des victimes de guerres, de conflits et de troubles. Cependant, le Comité international ne peut rendre au monde tous les services qu'on attend de lui que si les gouvernements et autorités admettent son intervention et s'emploient à faciliter et appuyer son œuvre humanitaire. Le vœu qu'il forme en cette nouvelle année est donc que l'action de la Croix-Rouge soit toujours mieux comprise et admise, car elle fait désormais partie des trésors que l'humanité doit sauvegarder jalousement en toutes circonstances pour assurer sa propre défense et même sa survie.

PAUL RUEGGER
Président du CICR